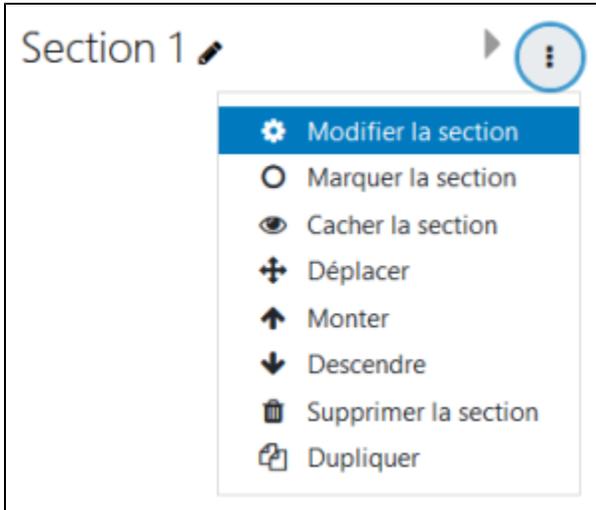


3. Restreindre l'accès au contenu du cours par le quiz Academic Integrity

1. Se connecter au cours Moodle et cliquer en haut de l'écran sur le bouton [Activer le mode édition](#).
2. À droite de l'entête de la section dont l'accès au contenu sera appliqué, cliquer sur [] pour ouvrir un menu.
3. Dans ce menu, cliquer sur [Modifier la section](#).



4. La page [Résumé de Section](#) apparaît.
5. À [Restreindre l'accès](#), cliquer dessus pour ouvrir cette section et cliquer ensuite sur [Ajouter une restriction](#).



6. La fenêtre [Ajouter une restriction](#) surgit.
7. Dans cette fenêtre, cliquer sur le bouton [Achèvement d'activité](#).



8. À [Restrictions d'accès](#), sélectionner «L'étudiant **doit** remplir les conditions suivantes».
9. À [Achèvement d'activité](#), cliquer sur [Choisir...](#) et sélectionner [Can't say you didn't know](#).
10. À droite de [Can't say you didn't know](#), sélectionner l'option **doit être marqué comme terminé**.



11. Une fois terminé, cliquer sur le bouton [Enregistrer](#) au bas de la page pour revenir au cours.
La section est alors marquée : **Non disponible à moins que : L'activité Can't say you didn't know soit marquée comme achevée.**

Section 1

Accès restreint Non disponible à moins que : L'activité **Can't say you didn't know** soit marquée comme **achevée**

12. Répéter l'opération pour toutes les sections du cours pour les rendre accessibles uniquement lorsque le quiz *Can't say you didn't know* est complété.

Attention!

Lorsque la procédure est terminée, il faut afficher le cours afin que les étudiants puissent y accéder.

1. En haut de l'écran, dans le menu de navigation horizontal, cliquer sur *Paramètres*.
La page *Modifier les paramètres du cours* apparaît.
2. À la section *Généraux*, à *Visibilité du cours*, sélectionner *Afficher*.



3. Cliquer au bas de la page sur le bouton *Enregistrer et afficher* pour revenir au cours.

